



9

FIN DE VIE ET DEUIL

- 1 - Accompagnement, fin de vie et deuil
- 2 - Directives funéraires
- 3 - Droit de mourir dans la dignité



ACCOMPAGNEMENT, FIN DE VIE ET DEUIL

9.1

La fin de vie et le deuil s'accompagnent souvent de réflexions et d'émotions intenses. Cette page met à disposition plusieurs ressources qui apportent soutien et accompagnement dans ces moments.



📍 Rue de l'Eglise 29 - 1681 Billens
☎️ 026 565 01 00
✉️ asdg@sante-glâne.ch
🌐 sante-glâne.ch/a-domicile



L'ASDG (service d'aide et de soins à domicile du district de la Glâne) a pour but de fournir des prestations d'aide et de soins à domicile à des personnes confrontées à des difficultés liées à une maladie physique ou psychique, à un accident, à un handicap, à une grossesse ou à un accouchement.

PRESTATIONS

Aides Soins infirmiers - Soins de base
Economie familiale



📍 Rue du Lavoir 8A - 1580 Avenches
☎️ 079 135 13 87
✉️ -
🌐 vivresondeuil-suisse.ch



L'ASSOCIATION VIVRE SON DEUIL SUISSE offre aide et écoute à toute personne en deuil.

Elle s'engage également à informer le public et à faire évoluer les attitudes face à la mort et au deuil.



📍 Rte du Petit-Moncor 14 - 1752 Villars-sur-Glâne
☎️ 026 350 60 10
✉️ fribourg@dovida.ch
🌐 dovida.ch



DOVIDA est une entreprise qui propose différentes prestations d'accompagnement, d'aides et de soins afin de permettre le maintien à domicile.

PRESTATIONS

Accompagnement - Aide à domicile
Accompagnement palliatif à domicile
Soins de bases
Soulagement des proches aidants



Impasse de la Maladaire 10 - 1680 Romont
 026 652 90 20
 office@pfruffieux.ch
 pfruffieux.ch



POMPES FUNÈBRES RUFFIEUX ET FILS SA propose soutien et accompagnement dans les situations de deuil.



Rte du Jura 29 - 1700 Fribourg
 079 238 52 80
 info@smad-fr.ch
 smad-fr.ch



SMAD est un regroupement d'infirmier-ère-s indépendant-e-s du canton de Fribourg qui partagent des valeurs communes: la confiance, l'esprit d'équipe, la qualité, le respect et la satisfaction du patient.

PRESTATIONS

Soins d'hygiène et de confort
 Soins techniques (prise de sang, injections, pansements ...)
 Soins palliatifs, accompagnement de fin de vie
 Prise en charge de la psychiatrie



Route Henri Stephan 2 - 1762 Givisiez
 026 436 46 60
 contact@valm.ch
 valm.ch



L'ASSOCIATION VEILLER, ACCOMPAGNER LÀ ET MAINTENANT propose un accompagnement gratuit aux patients ainsi qu'à leurs proches durant la maladie et la fin de vie. Elle offre également des formations à l'accompagnement des personnes gravement malades.

PRESTATIONS

Permanence d'accompagnement
 026 424 00 80 (7h-19h)



Rte Saint-Nicolas-de-Flüe 2 - 1700 Fribourg
 026 425 54 66
 voltigo@liguessante-fr.ch
 fribourg.liguecancer.ch/voltigo



L'équipe mobile de soins palliatifs **VOLTIGO** vise à améliorer la qualité de vie des personnes souffrant de maladies graves et/ou incurables, se trouvant à domicile, dans un établissement hospitalier ou

dans des structures communautaires, ainsi que de leurs proches. L'EMSP Voltigo contribue à ce que toute la population fribourgeoise puisse bénéficier de soins palliatifs de qualité guidés par ses choix.



DIRECTIVES FUNÉRAIRES

9.2

Les dispositions de fin de vie indiquent les dernières volontés d'une personnes concernant sa fin de vie et son décès.

**Plus d'informations sur le site de Pro Senectute
ou sur ce QR-code**





DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITÉ

9.3

Le droit à mourir dans la dignité s'inscrit au cœur des débats éthiques et sociétaux contemporains. Il concerne la possibilité, pour une personne en fin de vie ou souffrant de manière irréversible, de décider des conditions de sa mort avec respect, autonomie et compassion. Ce principe repose sur l'idée que chacun devrait pouvoir achever sa vie selon ses convictions, entouré de soins appropriés et d'un accompagnement bienveillant.



 Chemin Frank-Thomas 80 - 1208 Genève
 **022 735 77 60**
 info@exit-romandie.ch
 exit-romandie.ch



L'ASSOCIATION EXIT A.D.M.D. SUISSE ROMANDE
lutte contre l'acharnement thérapeutique et pour le droit de faire respecter sa volonté et ses choix face à sa mort dans ses directives anticipées.

Ainsi, elle s'engage pour le droit de mourir dans la dignité. Elle propose une aide à mourir lorsque les circonstances de vie le justifient.